



- De la Pinta de Oliveros aux rives marocaines, 14,4 kilomètres séparent l'Europe de l'Afrique.
- Passage indispensable pour le commerce international, c'est aussi un point noir de l'immigration illégale et du trafic de drogue.

Gibraltar, un passage maritime toujours stratégique

Reportage Olivier Stevens
Correspondant en Espagne

Les derniers rayons de soleil filtrés par les persiennes se reflètent sur de panses verres de brandy. Parmi les fauteuils Chesterfield, des hommes en tenues blanches immaculées glissent en silence vers le bar en acajou. Décidément, malgré des siècles d'opposition, le mess des officiers de la base espagnole de la Linéa a quelque chose de typiquement british.

Embrassant du regard l'entièreté de la baie d'Algésiras, le commandant Vicario De la Hunja pose son Montecristo et nous explique: "Du point de vue juridique, le détroit de Gibraltar est considéré comme un détroit international. Les navires qui l'empruntent bénéficient d'un régime de libre circulation qui est garanti par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer. Concrètement, le 'transit sans entrave' est accordé à tous les navires, y compris ceux des flottes militaires, du moment qu'ils ne manifestent aucune hostilité envers les États côtiers. En revanche, en tant qu'États riverains, l'Espagne et le Maroc sont tenus de garantir la sécurité de la navigation dans le détroit."

On estime que 100 000 navires franchissent chaque année le détroit de Gibraltar. Ce chiffre représente le cinquième du trafic mondial de conteneurs "équivalent vingt pieds". En clair, 75 % des marchandises importées en Europe transitent par ce détroit, ainsi que 50 % des produits pétroliers et 40 % du gaz consommé par les Européens.

Outre la navigation est-ouest, le détroit de Gibraltar est aussi un point de passage nord-sud.

Environ 35 000 ferries dont plus de 5 millions de personnes et 1 million de véhicules ont transité l'an dernier via les ports d'Algésiras, Tarifa, Gibraltar, Tanger et Tanger Med.

"En proie à des dynamiques conflictuelles"

Par leur capacité à absorber des flux toujours croissants de conteneurs, Tanger Med et Algésiras témoignent de la place centrale qu'occupe encore le détroit dans les échanges maritimes.

"Néanmoins, admet le commandant De la Hunja, au delà de son rôle d'échange entre les espaces atlantique et méditerranéen, ce détroit est aussi en proie à des dynamiques conflictuelles."

En effet, malgré le traité d'Utrecht (1713), la présence anglaise à Gibraltar est toujours source de litiges avec l'Espagne. Dans les années 1960, le gouvernement espagnol a fait appel à l'Onu pour résoudre la "question de Gibraltar". Les résolutions 2070 et 2231 exigent l'organisation de pourparlers entre le Royaume-Uni et l'Espagne. Pour y répondre, les autorités de Gibraltar organisent le 10 septembre 1967 un référendum d'autodétermination: 99,64 % des participants se prononcent pour le maintien de leur territoire sous souveraineté britannique. En 1969, en représailles, le général Franco ordonne le blocus de la frontière avec Gibraltar. Ce n'est qu'à partir du 14 décembre 1982 que la frontière est progressivement rouverte. Le blocus ne sera levé totalement qu'en 1985.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là et le conflit se poursuit de façon larvée.

En 2001, Madrid propose à Londres une "souveraineté partagée" sur le rocher de Gibraltar, idée rejetée à 99 % par les Gibraltariens lors d'un référendum en novembre 2002.

Attachée au Royaume-Uni, la population de Gibraltar s'est par ailleurs prononcée contre le Brexit à 96 % par peur de perdre l'accès au marché de l'Union européenne.

En 2017, Madrid a relancé sa proposition de condominium mais Gibraltar a marqué à cette occasion sa volonté de négocier un statut spécial avec Bruxelles.

"Voilà pour les bisbilles intra-européennes. Passons aux relations avec le royaume chérifien", poursuit le commandant De la Hunja, qui insiste sur l'importance historique de ces conflits pour en comprendre toute l'actualité.

L'enclave de Ceuta est en effet revendiquée par le Maroc en 1956. Du point de vue espagnol, Ceuta est une ville autonome faisant partie intégrante du territoire national. Elle est considérée comme une dépendance de l'UE, mais ne fait pas partie de l'espace Schengen. Pour le Maroc, le "préséide occupé de Sebta" doit lui revenir. Au niveau international, les perceptions sont plus complexes. Pour l'Onu, Ceuta n'est pas considérée comme un "territoire non autonome en attente de décolonisation". Cependant, l'Union africaine, la Ligue arabe et l'Union du Maghreb arabe ne reconnaissent pas la souveraineté de l'Espagne sur cet espace.